

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 675

présenté par
M. Chenevard et M. Thiériot

ARTICLE 4 TER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« dresse »,

le mot :

« recense ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel